

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE**

**SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE**

OBJET :

**APPROBATION DU
COMPTE DE
GESTION 2024
DU GLCT TS**

Séance du : 7 mars 2025

Convocation du : 26 février 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Aebischer

N°A-2025-06

Membres présents : Christian Aebischer, Patrick Antoine, Roxane Dupommier, Dominique Frei, Anny Martin, Jean-Marie Martin, Christine Ricci, Jean-Michel Vouillot,

Membres représentés :

Gabriel Doublet par Françoise Magdelaine suppléante,
Béatrice Manzoni par Pierre Bonnet suppléant,
Ludovic Wiszniewski par Badia Chalel suppléante,

Membres excusés : Marc Châtelain, Christian Dupessey, Bertrand Konate,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion du GLCT TS, dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

La Présidente,
Anny Martin

Signé électroniquement par : Anny
MARTIN
Date de signature : 13/03/2025
Qualité : GLCT - Présidence

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT TS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT TS, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le 19/03/2025

ID : 074-200005551-20250307-A_2025_06B-DE



Compte de gestion 2024 - GLCT TS

ACTIF	
Actif brut immobilisé	16 258 080,99
- Frais études et insertions	1 943 331,01
* dont études & Moe gares	1 932 432,81
* dont frais insertion gares	10 898,20
- Terrains (Acquisition parking)	102 540,00
- Concessions, brevet, licences	4 000,00
- Construction en toute propriété	66 181,86
- Installation, mat. & outillage en toute propriété	2 493 237,26
- Autres immobilisations corporelles	781 506,70
- Immobilisations corporelles en cours	10 686 901,91
* dont réhabilitation des gares	10 134 220,18
* dont remontées mécaniques	552 681,73
- Immobilisations financières	9 200,00
* dont participation Agence France Locale	9 200,00
- Comptes de régul.(charges à étaler en valeur nette)	171 182,25
* dont assurance dommage ouvrage	28 429,46
* dont sub. SRB réseau assainissement	142 752,79
Stocks et créances	1 776,00
* dont remboursement TVA demandé mais non effectué	1 776,00
* dont participation commune de Monnetier-Mornex titrée mais non payée	
Trésorerie (FDR- Besoin de FDR)= débit compte 515 compte au trésor	1 505 157,50

Total ACTIF	17 765 014,49
--------------------	----------------------

PASSIF	
Subventions, dotation, réserves	11 333 056,10
Dont fonds propres	9 460 127,47
- Dotations	54 774,85
- Réserves (affectation du résultat)	1 350 428,23
- Report à nouveau (excédent reporté)	1 484 703,31
- Résultat de l'exercice	128 684,24
- Subventions d'investissement	6 441 536,84
* Dont Fonds Rothschild	1 500 000,00
* Dont Loterie Romande	994 450,97
* Dont fondation privée genevoise	1 343 682,37
* Dont Carrières du Salève	20 000,00
* Dont Département (FDIS)	1 084 874,00
* Dont Département (MH)	154 449,00
* Dont DRAC	156 388,27
* Dont Région	723 994,20
* Dont INTEREG Fédéral	273 793,95
* Dont INTEREG Cantonal	189 904,08
Dont amortissements et provisions	1 599 128,63
Dont provisions pour risques et charges	273 800,00
Dettes financières	5 943 000,00
Intérêts courus non échus	6 746,51
Dettes fournisseurs et sociales	482 211,88
* dont factures de fonctionnement mandatées mais non payées	
* dont factures d'investissement mandatées mais non payées	
* dont retenues de garantie sur marchés	218 546,89
* dont pénalités provisoires de retard sur marchés	255 004,73
* dont rattachement de charges	8 660,00
* dont intérêts ligne de trésorerie mandaté mais non payés	
* dont frais de poursuite rattachés	0,26

Total PASSIF	17 765 014,49
---------------------	----------------------

Subventions, dotations, réserves + dettes financières (A)	17 276 056,10
Actif brut immobilisé (B)	16 258 080,99
Fonds de roulement (A) - (B)	1 017 975,11

Capital restant dû emprunts câbles	595 000,00
Capital restant dû emprunts gares	5 348 000,00

0,00

Fonds de roulement (FDR)	1 017 975,11	Fonds de roulement	1 017 975,11
+ Subventions, dotation, réserves	11 333 056,10	+ Résultat de clôture	744 175,11
+ dettes financières	5 943 000,00	+ Provision pour risques et charges	273 800,00
- Immobilisations	16 258 080,99		

Besoin de FDR	- 487 182,39
+ Stocks et créances	1 776,00
- Intérêts courus non échus	6 746,51
- Dettes fournisseurs et sociales	482 211,88